

# G20



Bureau  
international  
du Travail

## Accélérer une reprise riche en emplois dans les pays du G20: Leçons de l'expérience

Rapport préparé par le BIT avec le concours de l'OCDE  
pour la Réunion des ministres du Travail et de l'Emploi du G20

20 et 21 avril 2010 – Washington, DC



# Sommaire

<b>A. Soutenir l'emploi et favoriser la reprise</b> .....	2
<b>B. Lente reprise des marchés du travail</b> .....	2
<b>C. Enseignements tirés des réponses à la crise dans les pays du G20</b> .....	4
C.1 Des dispositifs qui évoluent: expansion, emprunt, adaptation des formules testées et éprouvées.....	4
C.2 Vingt et un millions d'emplois créés ou sauvegardés en 2009 et 2010 .....	5
C.3 Le calendrier, l'ampleur et la composition des mesures de relance budgétaire déterminent leur efficacité.....	6
C.4 Les dépenses publiques d'infrastructure créent des emplois – leurs effets sont variables .....	7
C.5 Eviter les réductions d'effectifs en réduisant la durée du travail.....	8
C.6 Soutenir les petites et moyennes entreprises .....	9
C.7 Des subventions temporaires pour accélérer la reprise de l'emploi.....	10
C.8 Extension des systèmes de protection sociale dans de nombreux pays .....	10
C.9 Ciblage des programmes d'emploi sur les groupes défavorisés .....	12
C.10 Renforcer les services d'emploi publics et privés .....	13
C.11 Qualifications et formations pour se préparer à la reprise et à la période qui suivra.....	14
C.12 Maintenir ou relever les salaires des travailleurs les moins payés.....	14
C.13 Le dialogue social: gérer la crise et favoriser la reprise .....	15
<b>D. Défis à relever pour une reprise durable de l'emploi</b> .....	16
D.1 Etablir le calendrier des stratégies de désengagement .....	16
D.2 Elaborer un cadre pour une croissance forte, durable et équilibrée axée sur des emplois de qualité.....	17
D.3 Appliquer une approche intégrée pour accélérer la reprise de l'emploi .....	17
D.4 Etablir progressivement un socle de protection sociale .....	18
D.5 Emplois verts et technologies propres: réaliser le potentiel.....	18
D.6 Mieux coordonner les politiques au niveau international .....	18
<b>E. Résumé</b> .....	19
<b>Références</b> .....	19

## A. Soutenir l'emploi et favoriser la reprise

1. Les ministres du Travail et de l'Emploi se réunissent à Washington, DC, les 20 et 21 avril 2010 «... pour évaluer l'évolution de la situation de l'emploi, (...) faire savoir si de nouvelles mesures sont souhaitables et étudier des politiques à moyen terme en matière d'emploi et de développement des compétences...», conformément à la demande des chefs d'Etat et de gouvernement du G20.
2. Le présent rapport passe en revue l'évolution du marché du travail dans les pays du G20 au cours de la crise économique mondiale et de la phase initiale de redressement, et il analyse les premiers enseignements que l'on peut tirer d'un éventail de mesures prises par les pays du G20 face à la crise. Il est basé sur un examen détaillé des politiques de l'emploi et de la protection sociale appliquées par les pays<sup>1</sup>. Il puise aussi des éléments d'une série de fiches sur les pays du G20 axées sur les réponses à la crise qui pourraient être d'un intérêt particulier pour les ministres du G20, au moment où ils cherchent à tirer parti de leur expérience pour instaurer une reprise riche en emplois<sup>2</sup>.
3. Les pays du G20 ont réagi au ralentissement global de l'activité économique et aux pertes croissantes d'emplois par l'adoption de mesures budgétaires et monétaires exceptionnelles et d'une panoplie de mesures en faveur de l'emploi et de la protection sociale. Leur impact dans l'atténuation de la crise et la réduction des pertes nettes d'emplois devient maintenant évident.
4. Une vaste coordination des mesures prises a pris forme au niveau international dans les derniers mois de 2009, peu de temps après que la crise se fut révélée dans son ampleur. Les décisions adoptées en septembre 2008 ont été coordonnées à l'échelle mondiale par les chefs d'Etat et de gouvernement du G20 lors des sommets de Washington (novembre 2008), Londres (avril 2009) et Pittsburgh (septembre 2009). Dans chacune de leurs trois déclarations, les chefs d'Etat et de gouvernement du G20 ont abordé à la fois les répercussions financières, économiques et sociales de la crise, ainsi que celles afférentes à l'emploi.
5. A Londres, les chefs d'Etat et de gouvernement du G20 sont convenus que «... le plan de relance mondial devait être centré sur les besoins et les emplois des familles laborieuses...». A Pittsburgh, ils ont réi-

téré leur engagement envers un redressement riche en emplois: «... chaque pays doit prendre des dispositions pour que l'emploi se reconstitue rapidement ... mettre en œuvre des plans de relance qui soutiennent le travail décent, contribuent à préserver les emplois existants et donnent la priorité à la croissance de l'emploi».

6. Les mesures adoptées par les pays membres tiennent compte de l'approche présentée dans le Pacte mondial pour l'emploi de l'OIT. Les chefs d'Etat et de gouvernement du G20 l'ont favorablement accueilli à Pittsburgh et ils se sont engagés à adopter «... les éléments clés de son cadre général afin de faire avancer la dimension sociale de la mondialisation». Le cadre à moyen terme du G20 en faveur d'une croissance forte, durable et équilibrée porte tant sur le volume de l'emploi requis que sur sa qualité, autrement dit «... les bons emplois dont nous avons besoin».
7. Pour garantir que les effets positifs des mesures pour l'emploi soient durables, d'importants défis doivent être relevés. Par ailleurs, la crise provoque aussi des changements structurels de longue durée sur les marchés du travail. De nouveaux domaines d'activité vont apparaître. Il se pourrait toutefois que certains des emplois détruits le soient pour longtemps, voire pour toujours. Les redéploiements de main-d'œuvre aux niveaux des professions, des branches d'activité et des entreprises vont intensifier les mouvements sur le marché du travail.

## B. Lente reprise des marchés du travail

8. Au quatrième trimestre de 2008, une croissance négative du produit intérieur brut (PIB) a été enregistrée dans 16 des 17 pays du G20 qui établissent des données statistiques sur une base trimestrielle. La récession a duré jusqu'à trois trimestres consécutifs dans six pays membres du G20, entre quatre et six trimestres dans neuf autres pays et sept trimestres dans deux pays. Au cours de cette période, la Chine et l'Indonésie n'ont pas accusé un seul trimestre de contraction de leur PIB<sup>3</sup>.
9. Dans 13 pays du G20 qui établissent des données trimestrielles, le PIB réel reste très inférieur à son niveau d'avant le pic le plus récent. En Australie, en Inde, en République de Corée et en Afrique du

<sup>1</sup> Voir BIT: *Employment and social protection policies from crisis to recovery and beyond: A review of experience*, mars 2010; et *OECD Employment Outlook 2010*, chap. 1, à paraître.

<sup>2</sup> BIT: *G20 Fiches pays*, avril 2010.

<sup>3</sup> La présente section s'inspire abondamment du rapport complémentaire du BIT: *Ajustements de l'emploi et du marché du travail dans les pays du G20 entre 2007 et 2009 et perspectives pour 2010: Aperçu statistique*, 2010, qui présente les grandes tendances du réajustement de l'emploi au sein des pays du G20.

**Tableau 1. Impact de la crise sur le PIB réel et le chômage: différences marquées selon les pays. Evolution du PIB (en pourcentage) par rapport à l'évolution du taux de chômage (en points de pourcentage) en 2009**

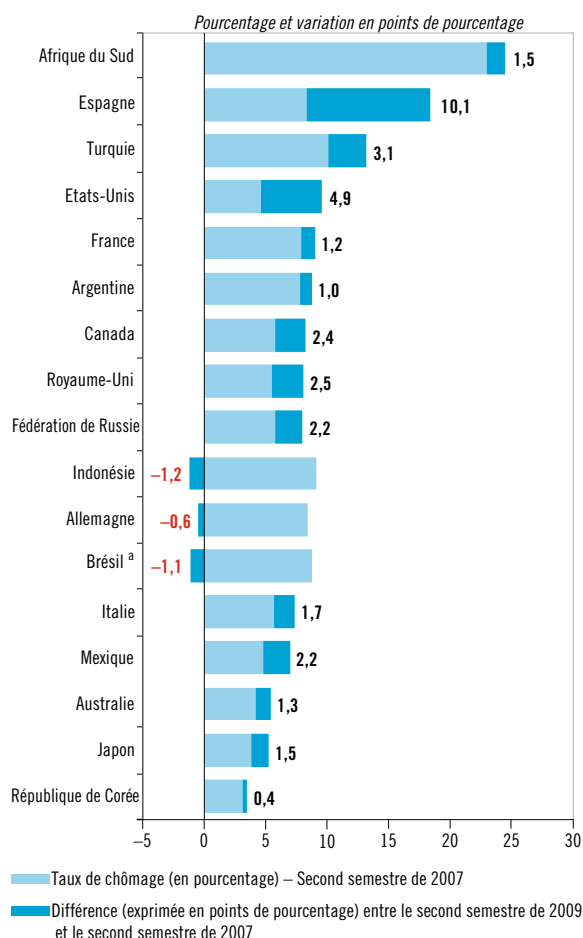
	Baisse du taux de chômage (TC)	Augmentation faible ou modérée du TC (de 0 à 1,5 pp)	Forte hausse du TC (de 1,5 à 3,0 pp)	Très forte hausse du TC (plus de 3,0 pp)
<b>Croissance du PIB ralentie mais positive</b>	Indonésie	Argentine Australie Brésil Chine République de Corée Arabie saoudite		
<b>Impact modéré sur le PIB (de -2,5 % à 0 %)</b>		Afrique du Sud	France	Etats-Unis
<b>Fort impact sur le PIB (de -2,51 % à -4,99 %)</b>			Royaume-Uni Canada	Espagne Turquie
<b>Très fort impact sur le PIB (de -5,0 et plus)</b>		Italie Allemagne Japon Mexique	Fédération de Russie	

Source: OCDE et BIT, sur la base des estimations nationales officielles.

Sud, l'économie s'est relevée au-dessus du niveau où elle se trouvait juste avant le commencement de la récession.

- Dans certains pays, l'augmentation du chômage a été proportionnelle à l'intensité de la contraction (figure 1). En fait, un certain nombre de pays du G20 ont vu leur taux de chômage monter bien plus que la baisse de la production ne le laissait prévoir (Espagne, Etats-Unis, France dans une moindre mesure), alors que ça a été l'inverse dans d'autres (Allemagne, Japon). Dans ces derniers pays, un mécanisme d'aménagement du temps de travail a été utilisé sur une grande échelle pour s'adapter au recul de la production. Seuls quelques pays ont enregistré une forte baisse de la rémunération réelle par salarié (Fédération de Russie).
- Au cours des deux années jusqu'au second semestre de 2009, la demande de main-d'œuvre, telle que mesurée par le ratio emploi/population, a diminué dans 12 des 16 pays du G20 dont les données trimestrielles et semestrielles sont disponibles. Quatre pays ont enregistré des ratios en hausse au cours de la même période (figure 1).
- En ce qui concerne les destructions d'emplois, la situation est très différente d'un secteur à l'autre. Dans 15 pays du G20 disposant de données, plus de 6 millions d'emplois ont été perdus dans le secteur manufacturier, 2,8 millions dans le secteur du bâtiment et 2,3 millions dans le secteur du commerce de gros et de détail au cours des deux années jusqu'au troisième trimestre de 2009. Au cours de la même période, l'emploi s'est accru dans les

**Figure 1. Variation du taux de chômage entre le second semestre de 2009 et celui de 2007 (en pourcentage, différence exprimée en points de pourcentage) dans 17 pays du G20**



<sup>a</sup> Au Brésil, les données portent sur six zones métropolitaines majeures. Source: BIT, sur la base des estimations nationales officielles. Les données ne sont pas corrigées des variations saisonnières.

secteurs des services collectifs, de l'éducation, de l'administration publique et de la santé. Les pertes d'emplois ont été plus marquées pour les hommes que pour les femmes dans la plupart des pays.

13. La baisse de la demande de main-d'œuvre a provoqué dans 14 des 17 pays du G20 une montée du chômage qui s'est même poursuivie au cours des phases initiales du rétablissement de la production dans plusieurs pays. En effet, dans les 15 pays du G20 pour lesquels des données trimestrielles sont disponibles, l'augmentation du chômage a duré plus de six trimestres en moyenne jusqu'à maintenant, contre une moyenne de trois trimestres pour la chute du PIB réel, de son point le plus haut à son point le plus bas.
14. Même lorsque la conjoncture est favorable, le taux de chômage des jeunes a tendance à être deux à trois fois plus élevé que le taux global qui prévaut dans les pays du G20. Pendant la crise, les jeunes ont été très durement touchés et le chômage a augmenté plus rapidement pour eux que pour l'ensemble de la population. Au cours des deux années jusqu'au second semestre de 2009, le taux de chômage des jeunes s'est aggravé dans 12 des 14 pays du G20 pour lesquels des données sont disponibles.
15. La crise a eu aussi une incidence sur le taux d'activité de la main-d'œuvre, qui a baissé dans la moitié des pays du G20 et s'est accru dans l'autre moitié. Au cours du second semestre de 2009, le taux d'activité des femmes a augmenté dans huit des 14 pays pour lesquels des données sont disponibles (par rapport à 2007). Ce taux contraste de manière frappante avec le taux d'activité des hommes, qui a accusé une baisse dans 13 des 14 pays pendant cette même période.
16. Le ralentissement observé du marché du travail depuis le second semestre de 2008 reste prononcé au premier trimestre de 2010, malgré les premières manifestations d'une reprise économique. A cela s'ajoutent l'expansion de l'emploi informel et l'aggravation de la pauvreté dans certaines économies émergentes et en développement ainsi qu'une progression dans l'ensemble médiocre des salaires réels à tous les niveaux de revenus.
17. Le rythme d'insertion dans l'emploi productif des femmes et des hommes en quête de meilleures perspectives dépendra de la vigueur de la reprise de la production et de l'emploi, lesquels à leur tour seront fonction de l'ensemble de mesures qu'adopteront les pays, au niveau tant individuel que collectif.
18. Les modalités de la reprise de la production influenceront sensiblement sur le redressement des marchés

du travail. L'ensemble des prévisions disponibles au début de 2010 (FMI, OCDE, ONU) indiquent une reprise à plusieurs vitesses qui reste largement induite par les mesures de relance prises par les pouvoirs publics. Les prévisionnistes considèrent que des risques d'aggravation persistent dans les économies avancées et émergentes, à l'exception de quelques pays d'Asie.

## C. Enseignements tirés des réponses à la crise dans les pays du G20

19. L'expérience des politiques appliquées depuis le début de la crise, assortie des leçons qu'elle a portées, offre quelques indications quant à l'efficacité de ces mesures<sup>4</sup>. Il y a lieu toutefois d'apprécier ces premiers enseignements en tenant compte des conditions effectives d'application dans les différents pays.

### *C.1 Des dispositifs qui évoluent: expansion, emprunt, adaptation des formules testées et éprouvées*

20. La réaction des pays du G20 à la crise mondiale a été prompte, ferme et de grande envergure. A partir des derniers mois de 2008, des mesures de politique monétaire visant à stabiliser les économies affaiblies ont été rapidement suivies de mesures budgétaires destinées à soutenir l'emploi, créer de nouvelles activités et protéger les travailleurs et les ménages.
21. En septembre 2009, le BIT a soumis aux chefs d'Etat et de gouvernement du G20 une étude portant sur les premières mesures adoptées de mi-2008 à mi-2009<sup>5</sup>. La présente partie puise aussi des éléments provenant de travaux sur le même sujet menés conjointement par l'OCDE et la Commission européenne en 2009 et au début de 2010<sup>6</sup>.
22. Les pays continuent d'adapter leurs mesures en faveur de l'emploi et en introduisent de nouvelles. Les informations disponibles montrent que les pays plus avancés du G20 prévoient de maintenir, voire d'accroître leurs dépenses d'appui aux politiques du marché du travail en 2010. Toutefois, ils modifient quelque peu l'orientation de ces mesures en fonction de l'évolution de leur marché du travail et de leurs

<sup>4</sup> L'OCDE a apporté une contribution de fond au présent rapport mais ne souscrit pas nécessairement à toutes les conclusions qui y sont présentées.

<sup>5</sup> BIT: *Protéger les personnes, promouvoir l'emploi: Etude des mesures pour l'emploi et la protection sociale prises par les pays en réponse à la crise économique mondiale*, Genève, 2009: [http://www.ilo.org/public/libdoc/jobcrisis/download/protecting\\_people\\_promoting\\_jobs.pdf](http://www.ilo.org/public/libdoc/jobcrisis/download/protecting_people_promoting_jobs.pdf).

<sup>6</sup> Voir en particulier OCDE: *OECD Employment Outlook 2010* (à paraître) et (2009): *Addressing the labour market challenges of the economic downturn: A summary of the country responses to the OECD-EC questionnaire* (<http://www.oecd.org/dataoecd/15/29/43732441.pdf>).

finances publiques. En effet, les mesures de relance budgétaire exceptionnelles ont contribué à dégrader la situation financière de beaucoup de pays du G20, comme en témoignent l'explosion des déficits publics et les ratios dette publique/PIB. Ces pays se voient contraints d'instaurer des processus crédibles de rééquilibrage budgétaire à moyen terme, sans compromettre une reprise encore fragile en mettant trop tôt un terme aux mesures de relance.

23. Un certain nombre de mesures relatives à la demande de main-d'œuvre seront vraisemblablement supprimées de manière progressive en 2010 ou en 2011, certains pays réduisant les mesures de maintien des emplois (réduction du temps de travail) pour privilégier l'aide à l'embauche et autres mesures visant à promouvoir une reprise riche en emplois. Les pays qui s'attendent à une aggravation supplémentaire du chômage au cours des deux prochaines années envisagent d'accroître les ressources allouées au retour à l'emploi, en ciblant les chômeurs (aide à la recherche d'emploi, formation, expérience professionnelle, soutien du revenu).
24. Le plus souvent, les pays membres se sont tournés vers des mesures «testées et éprouvées» dans plusieurs pays. Ils ont aussi favorisé celles pour lesquelles ils ont établi une capacité institutionnelle, en développant ou en adaptant des programmes et des mesures déjà en place.
25. Dix-huit mois après le début de la crise, il devient possible de tirer des conclusions préliminaires sur l'incidence des mesures d'aide aux particuliers et aux familles. Ces enseignements sont notamment les suivants:

Stimuler la demande de main-d'œuvre:

- Les mesures de relance budgétaire donnent des résultats, mais leur capacité à préserver les emplois et à en créer dépend du calendrier, de l'ampleur et de la composition des dépenses publiques.
- Les dépenses publiques d'infrastructure créent de l'emploi, particulièrement lorsque les mesures sont spécifiquement conçues et mises en œuvre à cet effet.
- Maintenir les effectifs quitte à réduire le temps de travail ou autres mécanismes similaires peut aider à préserver des emplois et des compétences. Les dispositifs temporaires mis au point dans le cadre du dialogue social peuvent optimiser le rapport coût/efficacité.
- L'éventail des mesures en faveur des petites et moyennes entreprises (PME) favorise aussi l'emploi.

- Les aides à l'embauche peuvent hâter des recrutements que les employeurs pourraient différer s'ils ne sont pas sûrs de la reprise; elles contribuent en particulier à multiplier les possibilités d'emploi pour les travailleurs défavorisés (chômeurs de longue durée) dans les phases initiales de la reprise.

Elargir la couverture sociale:

- La couverture sociale a aidé beaucoup de femmes et d'hommes et leurs familles à faire face à la récession et elle a contribué à ralentir le repli économique, particulièrement dans les pays où des systèmes déjà en place ont pu être étendus rapidement. Un socle de protection de base pourrait apporter ces avantages à des centaines de millions de personnes supplémentaires.
- L'orientation de programmes publics d'emploi en direction de zones sinistrées peut se révéler efficace dans les cas où les systèmes sont bien conçus et ciblés. Les pays possédant une expérience de tels systèmes de garantie de l'emploi ont été les mieux placés pour les étendre pendant la crise.

Promouvoir l'emploi et les compétences:

- Renforcer les services publics de l'emploi et la coopération avec les agences d'emploi privées peut accélérer le retour à l'emploi à mesure que l'économie se redresse; ces mesures sont cruciales aussi pour aider les travailleurs défavorisés à garder un contact avec le monde du travail.
- Les entreprises et les pouvoirs publics ont vu dans la récession une occasion de revaloriser les compétences, en fournissant aux salariés, demandeurs d'emploi et nouveaux venus sur le marché du travail des possibilités d'accès à des formations.

- Le maintien ou, s'il y a lieu, le relèvement des salaires des travailleurs les moins payés peuvent contribuer aux politiques anticycliques et réduire le risque d'aggravation de la pauvreté.

26. Dans tous ces domaines, il a été largement recouru au dialogue social entre employeurs, travailleurs et pouvoirs publics, sous toutes ses formes – pactes tripartites à l'échelle nationale, accords sectoriels, accords d'entreprises.

### *C.2 Vingt et un millions d'emplois créés ou sauvés en 2009 et 2010*

27. Selon les estimations du BIT, dans les pays du G20, les mesures de relance budgétaire à caractère discrétionnaire pourraient avoir créé ou sauvé 8 millions d'emplois en 2009 et 6,7 millions d'em-



ploi en 2010, et les stabilisateurs automatiques 6,2 millions d'emplois supplémentaires en 2009. Compte tenu des prévisions de croissance positive de la production en 2010 dans la plupart des pays du G20, l'effet de ces stabilisateurs automatiques commence à diminuer progressivement. Quatorze millions d'emplois en 2009 et encore 6,7 millions en 2010 donnent un total de quelque 21 millions d'emplois créés ou sauvegardés, équivalant à 1,0 pour cent de l'emploi global pour le groupe de pays du G20. Sans les effets des mesures discrétionnaires ainsi que des stabilisateurs automatiques, le chômage global aurait donc pu augmenter de 55 millions au lieu de 34 millions.

### *C.3 Le calendrier, l'ampleur et la composition des mesures de relance budgétaire déterminent leur efficacité*

28. Les mesures de relance budgétaire exceptionnelles adoptées par les pays du G20 ont effectivement réussi à stimuler la production et l'emploi. Toutefois, il est devenu évident que le calendrier, l'ampleur et la composition de ces mesures ont aussi leur importance. Tous les pays qui ont pris la décision d'aller de l'avant avec des mesures de relance budgétaire exceptionnelles ont pu constater les effets de leurs dépenses, et les pays où les plans de relance budgétaire ont été de grande envergure semblent avoir contrecarré la récession plus rapidement.
29. L'Australie, la Chine, la République de Corée, la Fédération de Russie, l'Arabie saoudite et l'Afrique du Sud ont adopté des mesures de relance budgétaire dont l'ampleur était au-dessus de la moyenne, de l'ordre de 3 à 4 pour cent du PIB en 2009. Le rebond de la croissance à partir du milieu de 2009, du point le plus bas de la récession pendant le quatrième trimestre de 2008 et le premier trimestre de 2009, a été particulièrement prononcé dans ces pays.
30. La stimulation apportée par les dépenses exceptionnelles a été complétée par l'impact des stabilisateurs automatiques – assurance-chômage, assistance sociale, réaménagement des barèmes d'imposition progressifs – qui contribuent à maintenir les revenus et à soutenir la consommation. De par leur nature, les stabilisateurs automatiques agissent de manière anticyclique dans une récession, particulièrement lorsque les dépenses appuient les ménages à faible revenu, dont la propension à consommer est forte. Exprimée en proportion du PIB, la part du financement des stabilisateurs automatiques afférents à la protection sociale a tendance à être plus élevée dans les pays avancés.
31. Lorsqu'on prend en compte l'impact des stabilisateurs automatiques et les dépenses discrétionnaires, l'expansion budgétaire globale se situe légèrement au-dessus de 4 pour cent du PIB des pays avancés en 2009 et en 2010, et à environ 3 pour cent du PIB des pays émergents en 2009 et en 2010 (FMI, 2009). Dans l'ensemble, les pays avancés ont été en mesure de s'appuyer davantage sur les stabilisateurs automatiques pour stimuler l'activité économique que les pays émergents, qui ont fait usage de mesures discrétionnaires. Les mesures de relance des économies émergentes devraient être plus fortes que celles des pays avancés en 2010.
32. La relance budgétaire est constituée de dépenses supplémentaires et de réductions d'impôts. La part des dépenses supplémentaires a été de 83 pour cent en moyenne dans les pays émergents et de 65 pour cent dans les pays avancés en 2009 et en 2010, le solde constitué de réductions d'impôts étant plus élevé dans ces derniers pays.
33. Dans les économies émergentes, environ deux tiers des dépenses supplémentaires sont concentrées dans trois domaines: infrastructures, logement, couverture sociale (tableau 2). Avec un total de 62 pour cent, les trois domaines dans les économies avancées où les dépenses sont les plus importantes sont les infrastructures, la couverture sociale et d'autres mesures de soutien précises (telles que subventions pour l'achat de nouvelles voitures et d'appareils).
34. Les données disponibles dont le FMI propose un résumé montrent que l'accroissement des dépenses publiques (investissement et consommation) est plus efficace que les réductions d'impôts pour stimuler la production. Les multiplicateurs budgétaires sont faibles pour les réductions d'impôts (de 0,2 à 0,5), plus élevés pour les transferts ciblés (de 0,5 à 1,7) et importants pour les dépenses publiques (de 1,6 à 3,9).
35. Les mesures de relance liées au développement durable (investissements dans la production d'énergie verte, l'efficacité énergétique, la gestion des ressources en eau) représentent en moyenne entre 10 et 15 pour cent du total des dépenses de relance dans les pays du G20 (HSBC, novembre 2009). Elles sont toutefois beaucoup plus élevées en Chine et en République de Corée.
36. L'investissement et l'appui à des secteurs et branches d'activité spécifiques (primes à la casse pour



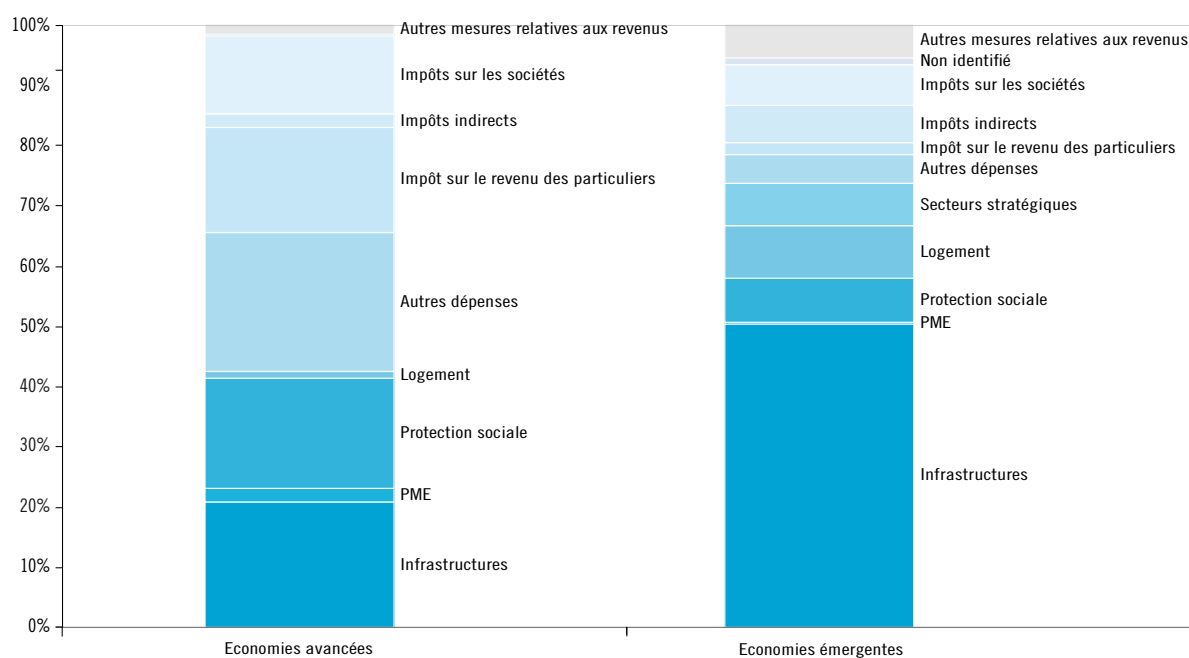
l'industrie automobile) ont figuré en bonne place parmi les mesures prises dans les pays du G20.

### Stimuler la demande de main-d'œuvre

#### C.4 Les dépenses publiques d'infrastructure créent des emplois – leurs effets sont variables

37. Durant les périodes de récession, les dépenses publiques d'infrastructure stimulent l'activité économique et créent des emplois, avec peu de risques de nuire à l'investissement privé. Les taux d'intérêt très faibles qui prévalent sur les marchés obligataires témoignent de l'absence d'effets d'éviction dans la plupart des pays du G20 à ce stade, en particulier dans les économies avancées. De plus, les investissements publics dans les infrastructures rehaussent les perspectives de croissance à long terme.
38. Les dépenses d'infrastructure publiques ont un effet multiplicateur prononcé sur l'activité économique grâce à des entraînements en amont et en aval, et ce malgré le fait que l'impact sur l'emploi dépend dans une très grande mesure de la structure de l'économie, des types de travaux publics entrepris et de la capacité du pays à exécuter rapidement les projets. Considérées dans leur ensemble, les économies émergentes ont consacré aux infrastructures environ 50 pour cent de leurs dépenses de relance pour la période 2009-10, soit beaucoup plus que les économies avancées: 21 pour cent (tableau 2).
39. En 2009 et 2010, les pays émergents du G20 vont consacrer près de 1 pour cent de leur PIB en moyenne à des projets d'infrastructure, contre près de 0,4 pour cent du PIB pour les pays avancés du G20. En tête du groupe se trouvent l'Australie et la Chine, qui vont consacrer en 2009 et 2010 l'équivalent de plus de 2 pour cent de leur PIB aux infrastructures; elles sont suivies par l'Afrique du Sud (1,5 pour cent), la République de Corée (1 pour cent), le Canada (0,8 pour cent), l'Argentine et le Mexique (0,5 pour cent chacun) et l'Allemagne (0,4 pour cent). Les autres pays vont dépenser entre 0,4 et 0,2 pour cent de leur PIB, les Etats-Unis se situant à 0,25 pour cent. Il est prévu que les dépenses d'infrastructure exceptionnelles soient graduellement supprimées dans la plupart des pays en 2010 ou au début de 2011.
40. Le volume d'emplois créés grâce aux investissements réalisés dans les infrastructures varie de façon importante selon les pays et les types de travaux, reflétant les niveaux relatifs de productivité et de salaires, le choix entre des techniques de production à forte intensité de main-d'œuvre et d'autres à forte intensité de capital, ainsi que le degré de participation des petites entreprises. L'impact sur l'emploi se mesure aux effets tant directs (travailleurs recrutés pour les projets) qu'indirects (entreprises sous-traitantes, économie dans son ensemble). Les estimations d'impact sur l'emploi dépendent des «multiplicateurs» utilisés pour cal-

Tableau 2. Composition des dépenses discrétionnaires en faveur de la relance, 2009 et 2010



Source : FMI, 2009.

culer les avantages indirects des dépenses d'infrastructure ainsi que de la période examinée.

41. Le gouvernement indonésien, par exemple, a estimé que le plan de 7,6 milliards de dollars E.-U. en faveur des infrastructures a créé 750 000 emplois en 2009. L'Égypte a engagé des dépenses de 2,82 milliards de dollars E.-U. en 2009 dans des projets d'infrastructure qui ont créé des emplois, dont le nombre est estimé à 650 000. Jusqu'à septembre 2009, les États-Unis avaient dépensé quelque 4,4 milliards de dollars de leur vaste programme pluriannuel en faveur des infrastructures pour créer environ 60 000 emplois directs et indirects.
42. La rapidité de la mise en œuvre a été une préoccupation majeure dans tous les pays. Les dépenses publiques d'infrastructure exigent des institutions et des entreprises qu'elles transforment les décisions en plans de travaux et ces plans en chantiers. Les pays ont eu pour objectif de simplifier les procédures administratives et de relever la cadence d'exécution des programmes d'investissement afin d'accélérer la création d'emplois.
43. La décentralisation des investissements publics, qui conduit à des marchés publics de taille réduite dynamisant pour les petites entreprises et les économies locales, offre l'avantage d'accélérer la mise en œuvre des projets et d'accroître le volume des créations d'emplois. Les avis d'appels d'offres encourageant le recours à des techniques à forte intensité de main-d'œuvre sont un précieux moyen de créer des emplois, qui a été largement utilisé.

#### *C.5 Éviter les réductions d'effectifs en réduisant la durée du travail*

44. Maintenir les travailleurs dans l'emploi en réduisant la durée du travail et en indemnisant le chômage partiel peut se révéler très efficace pour réduire le chômage visible et pour éviter la perte de compétences et de contact avec le monde du travail. Que ce soit par le biais de dispositions négociées entre les travailleurs et la direction dans les entreprises ou de dispositifs établis au niveau national, les économies avancées comme les économies émergentes ont largement recouru aux mesures d'aménagement du temps de travail. Ce type de dispositif aide non seulement à maîtriser la montée du chômage, mais aussi à maintenir les travailleurs qualifiés dans l'entreprise, en les mettant dans de meilleures conditions pour profiter de la reprise lorsqu'elle se produira. Un des principaux enseignements à tirer peut-être des récessions économi-

ques précédentes est que licencier aujourd'hui peut entraîner une pénurie de compétences demain. Cependant, ces dispositifs ne sont pas sans effet sur les fonds publics, d'où la nécessité de déterminer quand et comment les supprimer.

45. Semaine de trois ou de quatre jours, journée de travail réduite, arrêts temporaires d'activité étaient très répandus à la fin de 2008 et au début de 2009, à l'exemple notoire de l'Allemagne: dans ce pays, le *Kurzarbeit* est un dispositif bien établi géré par les services publics de l'emploi. Environ 1,5 million de travailleurs en bénéficiaient à la mi-2009, ce qui, en équivalent plein temps, revient à préserver environ 500 000 emplois, soit 1 pour cent de la main-d'œuvre. Le taux du chômage en Allemagne n'a augmenté que de 0,5 pour cent entre novembre 2008 et novembre 2009, malgré le recul brutal du PIB.
46. Entre autres pays, l'Afrique du Sud, le Canada, les États-Unis, la France, l'Italie, le Japon, le Mexique, les Pays-Bas et la Turquie ont introduit ou étendu différentes formes de durée du travail raccourcie.
47. Les plans de réduction du temps de travail n'offrent aucune garantie contre de possibles licenciements dans l'avenir et sont coûteux. Mais ils permettent d'éviter les mises à pied ainsi que des frais de réembauche, et ils préservent les compétences et la motivation. Les périodes de récession précédentes ont montré qu'ils peuvent être un moyen d'éviter le débauchage de personnel et, dans certains cas, de suspendre les licenciements économiques (Messenger, 2009).
48. Des dispositifs bien conçus de réduction du temps de travail peuvent limiter les pertes sèches (c'est-à-dire l'aide à des entreprises et des emplois qui auraient survécu sans assistance) et les effets de déplacement (c'est-à-dire l'aide à des emplois non viables), mais non pas les éviter entièrement<sup>7</sup>. Le fait de conditionner l'octroi d'une aide à un minimum de réduction de la production ou de l'activité et à un accord exprès entre les partenaires sociaux permet de réduire les pertes sèches, puisqu'on écarte ainsi les entreprises n'ayant pas besoin d'aide financière. On peut obtenir le même effet en demandant aux entreprises d'assumer une part importante des coûts de l'aménagement du temps de travail, comme en Allemagne, en France et au Japon. La façon la plus aisée d'éviter les effets de déplacement

<sup>7</sup> Selon les estimations de l'OCDE, les pertes sèches associées aux régimes de travail réduits pourraient être importantes; voir le chapitre 1 de l'*OECD Employment Outlook*, 2010 (à paraître).

consiste à limiter la durée de la participation aux régimes de ce type. On peut aussi s'attacher à améliorer l'employabilité (en offrant des formations ou en les rendant obligatoires) ou la viabilité des emplois (en exigeant des entreprises qu'elles remboursent les subventions si les emplois concernés ne sont pas maintenus pendant et après la participation à un dispositif de travail réduit, comme aux Pays-Bas).

49. Les subventions aux dispositifs de réduction du temps de travail sont peut-être d'autant plus efficaces qu'elles bénéficient à des entreprises affrontant une baisse de demande globale au cours de la récession. De fait, la participation à ces dispositifs a probablement déjà atteint son maximum. Par exemple, le nombre de salariés bénéficiaires a atteint un pic en mai 2009 en Allemagne, en août 2009 au Japon et en octobre 2009 au Canada. Certaines mesures temporaires visant à étendre la couverture ou le niveau des subventions ont été supprimées à la fin de 2009 au Mexique et en République de Corée. La fin du prolongement des subventions est attendue au cours de 2010 en Allemagne, au Canada, en France et en Turquie.

### *C.6 Soutenir les petites et moyennes entreprises*

50. Les petites entreprises sont de gros employeurs et les petites et moyennes entreprises (PME) représentent une part importante de la plupart des économies. En Europe, par exemple, les PME représentent près de 99 pour cent du nombre total d'entreprises et 67 pour cent des emplois du secteur privé. En Indonésie, les PME représentent juste un peu plus de la moitié du PIB et environ 95 pour cent de l'emploi total. Aux Etats-Unis, près d'un tiers des Américains travaillent dans des entreprises employant moins de 50 travailleurs; l'on estime que ce type d'entreprises a subi environ 45 pour cent des pertes d'emplois dans la récession.
51. Bien qu'elles soient plus flexibles que les grosses entreprises, les petites entreprises sont désavantagées même en période faste parce qu'elles ont du mal à lever des fonds et à atteindre la taille suffisante pour saisir les possibilités qu'offre le marché, et qu'elles n'ont pas toujours les qualifications requises. De telles contraintes sont amplifiées au cours d'une récession. En conséquence, un certain nombre de pays sont en train de réexaminer l'efficacité de l'éventail de mesures disponibles pour accompagner les PME et déterminer si des ajustements sont nécessaires pour les aider à survivre et à tirer parti aussi rapidement que possible de la reprise.

52. La plupart des plans de relance comprennent des mesures précises en faveur des PME. Ces mesures peuvent être classées en quatre grandes catégories:

- accès au financement;
- allègements fiscaux;
- promotion de l'emploi et de l'esprit d'entreprise;
- accès aux possibilités offertes par le marché.

53. Dans les pays directement frappés par la crise financière (principalement les pays avancés), le niveau des prêts bancaires à la fin de 2009 était toujours très inférieur à celui d'avant la crise, affectant ainsi l'activité des PME. La disponibilité de crédits dans d'autres pays (le Brésil et la Chine) s'est en revanche améliorée de manière très appréciable. Parmi les mesures mises en place figurent des garanties de prêts renforcées, des facilités en matière de découverts bancaires et le règlement accéléré des factures.

54. Certains pays ont aussi accordé une série d'allègements d'impôts (cotisations de sécurité sociale, plus-values de capital, valeur ajoutée). En général, ce type d'aménagements s'applique à toutes les entreprises, indépendamment de leur taille, mais ils peuvent jouer un rôle vital pour les petites entreprises aux abois, qui ont parfois besoin d'aide aussi pour tirer pleinement avantage des réductions d'impôts.

55. Les entreprises qui se créent et celles récemment établies peuvent jouer un rôle important pour ce qui est d'atténuer l'impact de la récession, que cela concerne des travailleurs licenciés, des citoyens s'installant en milieu rural ou des migrants retournant au pays. Il faut toutefois reconnaître que le risque de faillite est élevé. L'intervention de services d'appui peut améliorer le taux de survie et donc favoriser l'emploi. Des organismes financés par des fonds publics et des associations d'entreprises offrent d'utiles conseils et formations à la gestion. Il existe des dispositifs qui permettent aux entreprises et aux particuliers d'acheter des services (formations ou expertise). Ce soutien doit être bien adapté, afin de garantir que les femmes, tout autant que les hommes, puissent en bénéficier.

56. Les programmes publics d'infrastructures qui englobent la sous-traitance aux PME sont susceptibles d'avoir plus d'impact sur l'emploi que les grands projets menés par de grosses entreprises. Des appels d'offres de dimension modeste et la décentralisation des décisions en matière de marchés publics multiplient les possibilités offertes aux petites en-

treprises. Là où la chose est possible, les pouvoirs publics devraient:

- s'assurer qu'il n'y a pas de critère de taille empêchant les entreprises trop petites de soumissionner;
- identifier des PME capables d'exécuter des projets modestes ou des composantes de projets importants;
- réserver une part des contrats publics aux PME;
- favoriser les soumissions de PME à forte intensité de main-d'œuvre.

### *C.7 Des subventions temporaires pour accélérer la reprise de l'emploi*

57. Les subventions à l'emploi peuvent aussi contribuer à aider les entreprises et les travailleurs à surmonter la crise induite par une profonde récession. Ces subventions peuvent notamment prendre diverses formes. Les subventions «générales» comprennent en principes des réductions d'ensemble des cotisations patronales de sécurité sociale destinées à soutenir la demande globale de main-d'œuvre. Vu que le rapport coût/efficacité de telles réductions est limité sur le long terme, elles devraient être temporaires et limitées au stade initial de la récession, lorsque les entreprises doivent affronter une baisse de la demande globale. Les réductions qui, comme en France, visent les bas salaires, sont vraisemblablement plus efficaces. Un certain nombre de pays du G20, dont l'Allemagne, le Canada, la France, le Japon et le Mexique, ont temporairement abaissé les cotisations des employeurs à la sécurité sociale. Ces mesures ont été supprimées au Mexique à la fin de 2009 et le seront dans d'autres pays au cours de l'année 2010.
58. Simultanément, d'autres pays ont instauré des subventions à l'embauche, en faveur des catégories vulnérables (jeunes, travailleurs âgés, chômeurs de longue durée, cas de réinsertion difficile). Si les aides brutes à l'embauche peinent, semble-t-il, à améliorer l'emploi net, en revanche, elles paraissent plus aptes à alléger le chômage pour les demandeurs d'emploi les plus favorisés. Cependant, les résultats ont varié dans une grande mesure selon les pays, soulignant ainsi l'importance que revêt la conception soignée des programmes, y compris le ciblage des bénéficiaires (groupes favorisés) et les contrôles visant à éviter que les employeurs ne biaisent le dispositif à leur profit (par rotation des travailleurs du groupe cible). Les aides marginales à l'emploi, qui ne sont versées que pour les nouvelles embauches associées à des gains d'emploi nets, sont

apparemment d'un meilleur rapport coût/efficacité, parce que les déperditions (pertes sèches, rotation) peuvent être appréciablement réduites.

59. Les aides à l'embauche, et tout particulièrement les aides marginales à l'emploi telles que celles introduites par la Turquie et le Royaume-Uni, sont aptes à promouvoir l'emploi au stade avancé de la récession et au stade initial de la reprise, lorsque la priorité est de s'assurer que le redressement de la production se traduit rapidement par d'amples créations d'emplois. Selon les informations disponibles, les aides à l'emploi introduites par les pays avancés du G20 pour répondre à la crise devraient être maintenues pendant l'année 2010 et au-delà, compte tenu de la persistance d'un chômage important et de la faiblesse de la création d'emplois dans le secteur privé.
60. Les compléments de revenus alloués à la catégorie des bas salaires sont très répandus, par exemple au Royaume-Uni (crédit d'impôt sur le travail) et aux Etats-Unis (crédit d'impôt sur les revenus du travail). Ces dispositifs ont pour but d'accroître le taux d'activité des ménages modestes et de réduire la pauvreté; ils sont généralement considérés comme efficaces.

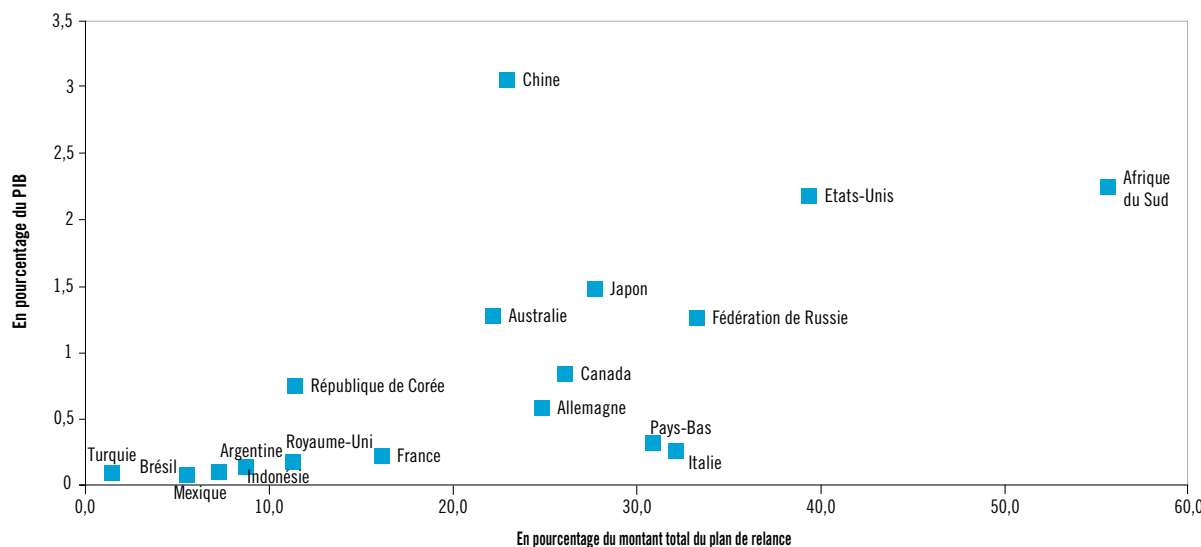
### **Etendre la protection sociale**

#### *C.8 Extension des systèmes de protection sociale dans de nombreux pays*

61. Assurer une protection sociale de base aux travailleurs et à leurs familles touchés par les destructions d'emplois et menacés de pauvreté constitue la première ligne de défense en cas de choc économique majeur. Les défis sont différents selon les pays et dépendent de la gravité de la crise de l'emploi, du système de protection sociale existant et de sa couverture, ainsi que de la marge budgétaire disponible pour l'étendre. Pour les régimes d'assurance-chômage, il s'agit de trouver des ressources suffisantes pour répondre à l'afflux des demandes, d'octroyer des compléments de revenu pendant de plus longues périodes et d'aider les travailleurs atypiques. Des difficultés supplémentaires se posent dans les économies émergentes du G20, où l'assurance-chômage est moins développée car, même en temps normal, elles peuvent avoir du mal à fournir un soutien efficace à ceux qui en ont besoin. D'autres mesures telles que prestations en espèces et programmes de travaux publics (voir ci-dessous) sont à envisager en faveur de ceux qui sont en marge du secteur formel et n'ont pas accès aux indemnités de chômage et autres formes d'assistance sociale.

62. Les indemnités de chômage, l'assurance-santé, la pension de vieillesse et les allocations pour enfants à charge ont été étendues dans beaucoup de pays du G20 depuis le commencement de la crise. La figure 2 fournit une estimation des dépenses de protection sociale discrétionnaires par rapport au montant total des mesures de relance et au PIB. Des mesures supplémentaires ont souvent visé les ménages à faible revenu. Tout cela contraste de manière frappante avec les réponses apportées au stade initial de la crise de 1997 en Asie, au cours duquel beaucoup de pays avaient réduit leurs dépenses sociales.
63. Environ deux tiers des pays du G20 ont fourni des allocations de chômage pendant une période de 6 à 12 mois et un tiers jusqu'à 24 mois. Neuf pays ont prolongé la durée de l'assurance-chômage et sept ont étendu sa couverture. La proportion des chômeurs couverts varie: elle se situe entre 60 pour cent et 80 pour cent dans cinq pays, entre 30 pour cent et 50 pour cent dans cinq pays et entre 10 pour cent et 20 pour cent dans sept pays. Sept pays se sont attachés à améliorer la couverture et les avantages aux personnes en situation de chômage partiel, en indemnisant le temps non travaillé.
64. La crise a accéléré les plans d'extension de la protection sociale de base. La Chine a fait part de son intention d'assurer une couverture universelle (soins de santé de base) en 2020. En Inde, un dispositif de protection de la santé est mis en place pour les ménages à faible revenu. Dans un certain nombre de pays dont le Brésil, la France et la Fédération de Russie, le niveau des pensions de base a été relevé et la couverture a été étendue. La Chine a lancé une réforme majeure en décembre 2009 visant à introduire un régime de retraite de base dont bénéficieront 700 millions de personnes dans les zones rurales. L'Inde a aussi considérablement élargi le plan national de pensions de vieillesse. La recherche au Brésil et en Afrique du Sud a permis d'établir que les pensions non contributives ont un effet majeur sur l'incidence et l'ampleur de la pauvreté (BIT, 2010).
65. Des prestations pour les familles ont été introduites temporairement en Allemagne et sur une base permanente en Argentine. Le Brésil a continué d'étendre son programme de prestations en espèces aux ménages modestes, comme l'ont fait le Mexique et la Turquie. Il a été démontré que ces programmes contribuent significativement à réduire la pauvreté.
66. Les dépenses publiques consacrées à la protection sociale diffèrent beaucoup d'un pays du G20 à l'autre, allant de plus de 25 pour cent du PIB en Europe à moins de 6 pour cent dans les pays d'Asie en développement. L'Argentine et la Turquie se situent autour du point médian, juste au-dessus de 13 pour cent.
67. Les allocations de chômage sont fortement anticycliques et ont un effet stabilisateur sur la consommation en temps de baisse du revenu. Elles permettent aussi d'éviter que les personnes ne sombre dans la pauvreté. Fournir des ressources

Figure 2. Dépenses de protection sociale discrétionnaires en pourcentage du montant total des plans de relance et du PIB, pays du G20 (2009-10)



Sources: Zhang et coll. (2009), FMI (2009), estimations du BIT.



additionnelles (prestations en espèces) à d'autres ménages en butte à des difficultés financières permet de soutenir directement la consommation. Les recherches menées aux Etats-Unis, au Canada et dans l'Union européenne sur l'effet stabilisateur de la protection sociale, l'assurance-chômage en particulier, montrent sa capacité à protéger le revenu et soutenir la demande. Aux Etats-Unis, par exemple, l'augmentation des dépenses d'assurance-chômage ainsi que le relèvement des dépenses consacrées à des programmes d'aide alimentaire ont eu sur la production un effet multiplicateur plus fort que les allègements fiscaux ou l'accroissement des dépenses d'infrastructure figurant dans le plan de relance.

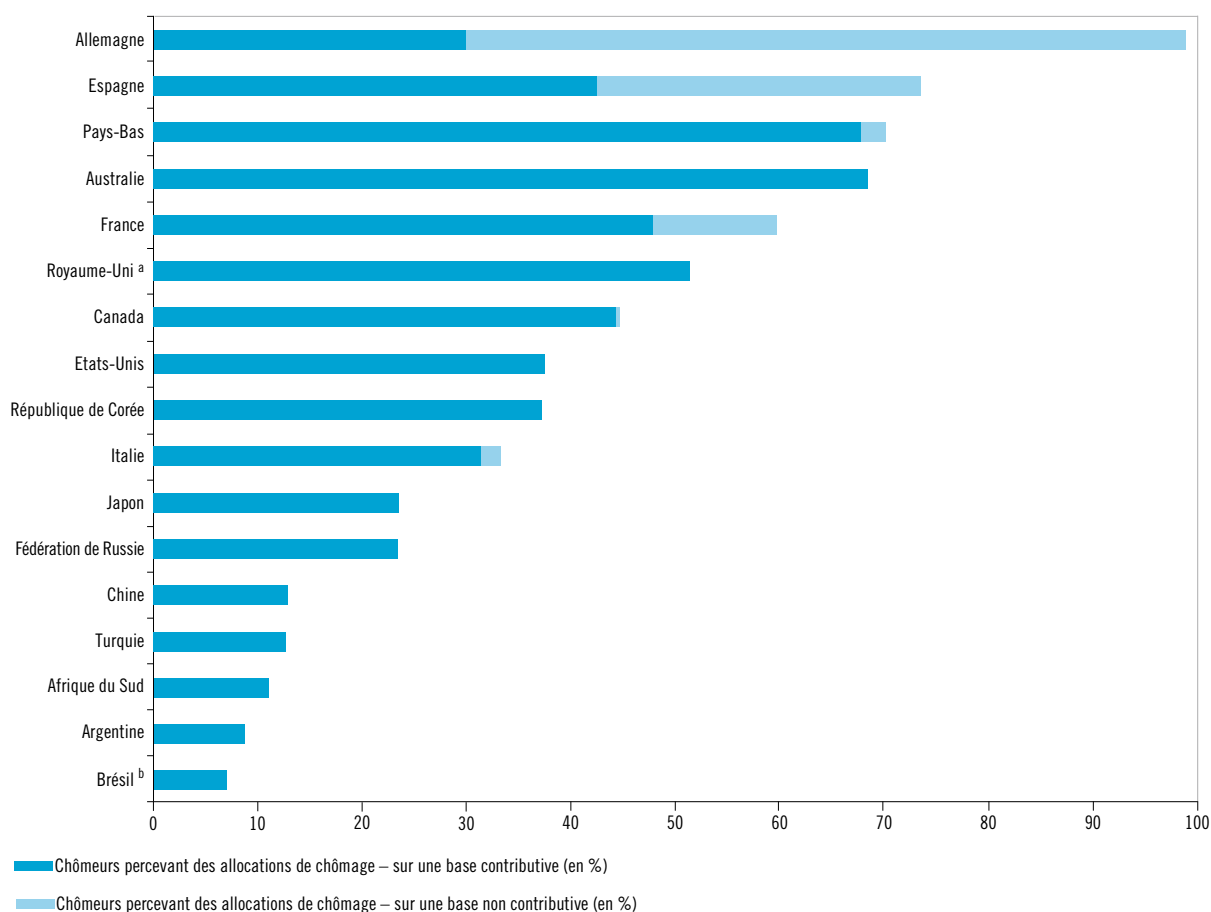
- 68. Comme on l'a vu dans la section C.6 ci-dessus, plusieurs pays, notamment l'Allemagne, le Canada et le Japon, ont choisi de réduire ou de geler le taux des cotisations afin de réduire la charge des entreprises et des salariés au début de la récession. Un des enseignements que l'on peut tirer de la crise

actuelle en ce qui concerne les barèmes de contribution à l'assurance-chômage est qu'il y a lieu de privilégier l'approche anticyclique, c'est-à-dire d'abaisser les taux pendant la récession pour ultérieurement les relever, afin de constituer des fonds de réserve en prévision de futures récessions.

*C.9 Ciblage des programmes d'emploi sur les groupes défavorisés*

- 69. Les programmes d'emploi publics et de travaux publics ciblés sur des collectivités et des groupes sinistrés peuvent être efficaces et se justifier d'un point de vue social et économique lorsqu'il n'existe pas d'autres possibilités de travail. Ces programmes associent soutien au revenu de base et investissements dans l'infrastructure. De très longue date, les pouvoirs publics ont élaboré des programmes de travaux publics financés par les ressources de l'Etat pour occuper les chômeurs, créer des infrastructures utiles et stimuler la consommation. Les évalua-

Figure 3. Pourcentage de chômeurs percevant des allocations de chômage, 2008



<sup>a</sup> Les données relatives au Royaume-Uni comprennent l'assurance sociale et l'assistance sociale.  
<sup>b</sup> Le Brésil possède un régime d'allocations sociales non contributif pour les pêcheurs.  
 Source: Base de données BIT/SECOSOC.



tions des programmes publics d'emploi appliqués dans les pays avancés du G20 ont souvent fait état de résultats décevants sur le plan des réembauches dans le secteur privé et des rémunérations.

70. Un certain nombre d'innovations majeures ont caractérisé les programmes d'emploi publics ces dernières années. Au-delà des traditionnels travaux de construction dans le cadre de projets d'infrastructure, les pays ont étendu les domaines d'intervention pour inclure le secteur social, les services environnementaux et les programmes multisectoriels de nature communautaires.
71. Le plus ambitieux est probablement le plan national de garantie d'emploi en milieu rural en Inde, lancé en février 2006 et étendu à 619 districts ruraux en 2009. Il est prévu qu'en 2009-10, le programme fournisse 100 jours de travail à un salaire minimum à 43 millions de ménages à faible revenu. Les femmes représentent près de 50 pour cent des bénéficiaires. L'Afrique du Sud met en œuvre actuellement un programme de travaux publics élargi selon des principes semblables. Une nouvelle phase a été lancée en avril 2009 avec l'objectif d'offrir 4,5 millions d'emplois pendant 100 jours. Le Mexique a récemment élargi son programme temporaire en faveur de l'emploi en réponse à la crise. Plus d'un demi-million d'emplois ont été créés entre janvier et juillet 2009.
72. Beaucoup d'organismes, y compris le BIT, l'ONU, le Programme alimentaire mondial et la Banque mondiale ont contribué à diffuser l'expérience de l'Inde et d'autres pays en matière de plans de garantie d'emploi. Le but premier de ces dispositifs est de réduire la pauvreté dans les ménages qui n'arrivent pas à obtenir un emploi suffisamment rémunérateur. La plupart portent sur le sous-emploi en zones rurales, mais certains sont maintenant aussi mis en œuvre en milieu urbain. Plutôt que d'offrir de simples prestations en espèces, ces plans contribuent à développer les biens communautaires – routes, canaux, dispensaires pour les familles. Ces grands travaux ont des retombées positives, puisqu'ils stimulent l'investissement, la productivité et le commerce. L'exécution et le suivi des programmes demandent en outre une bonne capacité administrative.
73. La principale difficulté est d'atteindre les bénéficiaires visés. Le ciblage géographique, fréquemment utilisé, permet de canaliser les ressources en direction des communautés les plus sinistrées et peut être assorti d'un ciblage sur les groupes défavorisés tels que les jeunes. Au Chili, lorsque le

chômage dépasse 10 pour cent dans une région donnée, des procédures sont déclenchées pour le financement de programmes d'urgence en faveur de l'emploi.

74. Beaucoup de dispositifs pratiquent l'«auto-ciblage», en proposant le salaire minimum en cours localement, sans intérêt pour ceux déjà pourvus d'un emploi mais suffisant pour réduire la pauvreté des ménages. Les femmes sont nombreuses à participer à ces dispositifs, surtout lorsque le travail peut être combiné avec les responsabilités familiales.

## Promouvoir l'emploi et les compétences

### *C.10 Renforcer les services d'emploi publics et privés*

75. Les services d'emploi publics doivent faire face à l'explosion du nombre de demandeurs d'emploi se faisant enregistrer pour recevoir de l'aide. Beaucoup de pays ont réagi en étendant leurs services de mise en relation de l'offre et de la demande et en recrutant du personnel supplémentaire (Allemagne, Argentine, Canada, Japon, Mexique, Royaume-Uni et Turquie). Mais cela n'a pas suffi à compenser l'accroissement de la charge de travail dans la plupart des pays avancés du G20 (à l'exception de l'Allemagne et du Japon). Dans certains pays (France, Italie, République de Corée et Royaume-Uni), les services publics ont renforcé leur partenariat avec des agences de recrutement privées afin d'élargir leur capacité.
76. Il est important de maintenir l'accent sur la recherche d'emploi et le placement, même s'il y a peu d'offres et beaucoup de concurrence. Continuer de favoriser le retour à l'emploi non aidé de la majorité des chômeurs contribue à contenir le développement du chômage de longue durée, libérant ainsi des ressources pour le placement des cas les plus difficiles. Un certain nombre de pays dont l'Australie et le Royaume-Uni ont renforcé leur service d'aide aux travailleurs licenciés de fraîche date pour accélérer autant que possible leur réinsertion.
77. Au cours de la dernière décennie, beaucoup de pays avancés ont réformé en profondeur leur politique du marché du travail en appliquant des stratégies d'activation combinant service dynamique de retour sur le marché de l'emploi et incitations fortes à la recherche de travail, sans exclure la suspension éventuelle des prestations. Il apparaît que ces stratégies ont été suivies d'effets puisqu'elles ont permis à des chômeurs jusque-là bénéficiaires d'al-

locations de retrouver du travail (OCDE, 2006). Cependant, vu le contraste marqué aujourd'hui entre l'offre de main-d'œuvre pléthorique et la faiblesse de la demande, les stratégies d'activation sont soumises à rude épreuve. Pour compenser le recul prononcé de l'offre d'emplois, de nombreux pays ont prolongé leurs programmes d'assistance aux chômeurs (techniques de recherche d'emploi, formation professionnelle courte, formation générale et recyclage, ateliers de motivation et d'information, acquisition d'expérience professionnelle, stages). Tout cela permet aux usagers des services publics d'emploi de satisfaire aux critères d'activité requis et de conserver un certain degré d'activité au cours d'une période de chômage susceptible de se prolonger.

78. Un volet important de la mission des services d'emploi est l'aide aux groupes particulièrement défavorisés – migrants, jeunes, demandeurs d'emploi âgés, peu qualifiés – qui se heurtent à des obstacles multiples dans la course à l'emploi. Aider ces groupes, dans un contexte si peu porteur, va dans le sens de l'équité et vise à prévenir les situations de chômage et d'inactivité de longue durée. On sait que le chômage de longue durée laisse des cicatrices, qui ne facilitent pas la réintégration. L'expérience montre que le retour à l'activité des chômeurs de longue durée nécessite tout un ensemble de mesures conjuguant l'orientation intensive, l'assistance à la recherche d'emploi, le développement des compétences et parfois l'emploi aidé. Dans la conjoncture actuelle, il est peut-être opportun, dans le cas des demandeurs d'emploi les plus difficiles à placer, de privilégier la formation avant le travail. Les emplois aidés et les stages d'acquisition d'expérience peuvent aussi être un bon outil d'activation.

#### *C.11 Qualifications et formations pour se préparer à la reprise et à la période qui suivra*

79. Mettre à profit la réduction du temps de travail pour investir dans le renforcement des qualifications et la formation a du sens, qu'il s'agisse pour les demandeurs d'emploi de perfectionner leurs compétences ou de se réorienter vers de nouveaux domaines de croissance. Il est pertinent aussi à cet égard, dans toute la mesure possible, d'inciter les jeunes à poursuivre leurs études ou leur formation. Le rendement de l'investissement dans la formation augmente au cours d'une récession aiguë parce que le coût d'opportunité de cet investissement est moindre (OCDE, 2009). Toutes ces mesures ont figuré en bonne place dans la réponse à la crise des

pays du G20 et continuent d'y figurer à l'heure où entreprises et politiques publiques visent à consolider la reprise qui s'amorce. Les programmes de formation sont souvent négociés, au niveau soit de l'entreprise, soit du secteur. Les besoins de développement des compétences sont identifiés par le biais des services d'emploi publics et privés ou intégrés dans une série de programmes de réinsertion conçus pour des groupes cibles spéciaux.

80. Tous les pays ont identifié l'extension et l'amélioration de l'éducation de base comme une priorité stratégique de moyen terme. Les chefs d'Etat et de gouvernement du G20 ont demandé au BIT de préparer une stratégie pour la formation. Il existe à cet égard une riche base de données d'expérience pratiques et théoriques, qui peut être exploitée. Celles-ci montrent que les retours sur l'investissement dans la formation et le perfectionnement des compétences peuvent être élevés lorsque l'on peut compter à la fois sur une éducation de base de qualité et à large assise et sur des cadres institutionnels flexibles permettant aux prestataires de formations, aux entreprises, aux travailleurs et aux dispositifs de financement d'adapter en permanence les compétences à l'évolution du milieu de l'entreprise et du marché du travail. De plus, les stratégies de formation gagnent à être étroitement coordonnées avec celles de la protection sociale et de l'emploi, comme il ressort de l'expérience d'un certain nombre de pays pendant la crise.

#### *C.12 Maintenir ou relever les salaires des travailleurs les moins payés*

81. De manière générale, la valeur des salaires a suivi le profil de la récession. Alors que les volumes de production se contractaient au début de 2009, les salaires moyens sont restés inchangés ou ont même diminué en valeur réelle dans un certain nombre de pays – Allemagne, République de Corée, Japon, Fédération de Russie, Royaume-Uni, Turquie. En Afrique du Sud et au Royaume-Uni, le terrain perdu a été progressivement regagné au cours du second semestre de 2009. Dans les pays qui se rétablissent plus rapidement – Brésil, Chine, Inde –, les salaires réels ont continué de croître en 2009. Le Japon a connu une baisse combinée des salaires moyens, des salaires réels et des prix.
82. Dans un contexte de chômage élevé et de reprise molle prévue dans les pays avancés, les pressions de la concurrence sur les employeurs privés et les finances publiques risquent de restreindre la marge d'augmentation des salaires réels. Tant pour la croissance économique que pour des rai-

sons d'équité, il est donc important de protéger le niveau de consommation des travailleurs les moins bien payés. Tomber dans la catégorie de travailleurs pauvres peut être la conséquence d'un salaire trop bas, du sous-emploi (durée du travail inférieure à un plein temps) ou des deux. Alors que les prestations liées à l'exercice d'un emploi servent de complément au revenu tiré du travail principalement dans les pays à revenus élevés, il importe de maintenir le pouvoir d'achat ou d'éviter la chute du pouvoir d'achat des bas salaires, pour ne pas aggraver la pauvreté et la récession. Le Brésil, les Etats-Unis, le Japon, le Royaume-Uni et la Fédération de Russie ont relevé leurs niveaux de salaires minimum en 2009.

83. Maintenir à leur niveau ou relever les salaires les plus bas – lorsque cela est approprié, compte tenu du niveau du salaire minimum par rapport au salaire moyen – peut avoir pour effet de contrebalancer une demande globale en baisse au cours d'une récession et de dynamiser les perspectives de reprise. Cependant, pour les employeurs individuels, une augmentation de salaires qui n'est pas compensée par une hausse correspondante de productivité peut être problématique. Le rôle protecteur que jouent les systèmes de salaire minimum pour les travailleurs au bas de l'échelle est reconnu, y compris en période de récession et de reprise molle.
84. Il convient d'analyser l'évolution récente en matière de salaires dans le contexte de l'inégalité générale et grandissante des salaires, caractérisée par des rétributions médianes stagnantes dans plusieurs pays et le découplage des évolutions de la productivité et des salaires.

### *C.13 Le dialogue social: gérer la crise et favoriser la reprise*

85. La crise et la reprise ont été au centre des consultations entre les employeurs, les syndicats et les pouvoirs publics au cours des 18 derniers mois. Beaucoup de pays se livrent à une forme de dialogue ou une autre. Dans certains cas, des accords détaillés ont pu être signés. Dans d'autres, le processus a été à caractère plutôt consultatif.
86. Parmi les questions traitées dans le présent rapport, beaucoup ont fait l'objet d'un dialogue social, parfois à travers de nouvelles initiatives et dans d'autres circonstances à travers des mécanismes bien établis. Les modalités du dialogue et ses résultats sont propres à chaque pays, compte tenu de la législation, des caractéristiques économiques et sociales, des pratiques en vigueur et des formes de

représentation des employeurs et des travailleurs. Toutefois, la nature du dialogue est relativement la même partout – amener les parties à se rencontrer pour écouter, échanger des points de vue et arriver, lorsque cela est possible, à une solution négociée. De tels compromis peuvent mener à de meilleurs résultats d'un point de vue économique et social.

87. Il y a plusieurs domaines où le dialogue social et le tripartisme ont joué un rôle positif durant la crise, à savoir:
- la consultation des partenaires sociaux à propos de l'éventail des mesures budgétaires exceptionnelles;
  - l'appui aux programmes nécessitant des consultations entre le patronat et la main-d'œuvre, par exemple pour les subventions aux dispositifs de partage du travail et aux programmes de formation;
  - les mécanismes de fixation de salaires minima nécessitant la participation des partenaires sociaux;
  - la législation sur le travail atypique et l'établissement de relations de travail officielles;
  - les interventions directes par la médiation et l'aide financière à la restructuration des entreprises, spécialement si l'on s'attend à des licenciements collectifs massifs;
  - l'application des conventions collectives, à travers des décisions administratives, aux employeurs n'étant pas parties à des accords ou (par la voie législative) aux travailleurs qui ne sont pas membres des syndicats signataires;
  - la participation des partenaires sociaux aux conseils d'administration des services d'emploi publics et des établissements de formation professionnelle;
  - l'assistance aux employeurs et aux travailleurs, par le biais de l'inspection du travail – procédures de licenciement, restructuration des entreprises, formes de travail illégales, mise en relation de l'offre et de la demande d'emploi, possibilités de formation;
  - les services de conciliation, de médiation et d'arbitrage en cas de conflits du travail;
  - accès des partenaires sociaux à des statistiques et analyses actualisées pour faciliter les consultations et les négociations collectives.
88. A propos des droits fondamentaux, les chefs d'Etat et de gouvernement du G20 réunis à Pittsburgh ont insisté sur la nécessité, pour garantir que la croissance mondiale bénéficie au plus grand nombre, de mettre en œuvre des politiques conformes

aux principes et droits fondamentaux au travail consacrés par l'OIT. Une bonne application de la législation régissant les conditions de travail et le paiement régulier de salaires est fondamentale, même en périodes de repli économique et de redressement. Renforcer les capacités de l'administration du travail et de l'inspection du travail est important pour la protection des travailleurs, la sécurité sociale, les politiques du marché du travail et le dialogue social. Les normes internationales du travail fondent et soutiennent les droits au travail et contribuent à l'instauration d'une culture du dialogue social particulièrement utile en temps de crise.

89. Lorsque les tensions sociales sont vives, le dialogue social, notamment la négociation collective, s'avère un outil particulièrement précieux pour l'élaboration de politiques adaptées aux priorités nationales. Il permet d'asseoir sur des bases solides la détermination des employeurs et des travailleurs à mener avec les pouvoirs publics l'action commune requise pour surmonter la crise dans l'optique d'une reprise durable.

#### D. Défis à relever pour une reprise durable de l'emploi

90. Dans la perspective des 18 mois à venir et au-delà, les pays du G20 et les autres vont devoir faire face à un rétablissement différencié de la production, une crise de l'emploi qui va se poursuivre et des finances publiques en détérioration. La longueur prolongée du marché du travail laisse sur l'économie et la société des cicatrices qu'il est difficile de guérir. De plus, le chômage et le sous-emploi entravent la reprise et accentuent le risque d'un retour lent à une forte croissance. Accélérer la reprise de l'emploi est donc, pour les pays du G20, le défi majeur à relever.
91. L'exposé dans le présent document des leçons tirées de l'expérience permet de dégager six aspects stratégiques des politiques d'accélération de la reprise de l'emploi:
- Tout en reconnaissant la nécessité d'un rééquilibrage budgétaire, il faut se garder de désactiver de façon prématurée les mesures de relance exceptionnelles prises en 2009. La croissance est fragile et la demande du secteur privé reste faible dans beaucoup de pays.
  - Soutenir la reprise et tracer la voie vers une mondialisation inclusive supposent de renforcer considérablement l'articulation entre l'emploi et la protection sociale et les politiques macroéconomiques.

La croissance équilibrée de l'économie mondiale repose sur la croissance équilibrée des économies nationales.

- Les politiques d'emploi et de protection sociale déployées par les pays du G20 interagissent les unes avec les autres et il y aura probablement des avantages substantiels à tirer de la poursuite d'une approche intégrée, dans laquelle plusieurs initiatives sont combinées pour en exploiter les synergies potentielles.
- La consolidation progressive d'un socle social minimal dans l'ensemble des pays contribuerait fortement à l'avènement d'un développement économique et social plus équilibré.
- Réaliser le potentiel d'emplois «verts» et de technologies de production d'énergie propre serait un formidable moyen de promouvoir l'emploi et l'environnement.
- La coordination internationale est vitale. Elle a démontré son efficacité en permettant d'éviter une dépression mondiale. Vu les écarts qui se profilent, soutenir le rétablissement de l'économie mondiale demandera sans nul doute un surcroît de coordination.

##### *D.1 Etablir le calendrier des stratégies de désengagement*

92. Avec la reprise qui s'installe, quoique à des rythmes différents, la «sortie» des mesures exceptionnelles suscite une attention accrue. Le FMI a conseillé aux pays de déterminer avec soin le moment approprié pour réduire la voilure budgétaire et retourner à une politique monétaire moins flexible. Une panoplie de principes et d'indicateurs sont utilisés pour déterminer la vigueur de la reprise, et l'un d'eux doit obligatoirement être l'emploi. Le FMI a aussi conseillé aux pays de préparer des voies crédibles vers le rééquilibrage budgétaire et des finances publiques durablement saines (FMI, 2009). En novembre 2009, les ministres des Finances du G20 ont laissé entendre que le soutien par la politique budgétaire devrait être maintenu jusqu'au moment où la reprise sera assurée, admettant ainsi que le volume du chômage reste une préoccupation majeure.
93. En plusieurs occasions, le Directeur général du BIT a rappelé à la communauté internationale et aux responsables nationaux que, sans reprise de l'emploi, on ne pourrait parler de reprise<sup>8</sup>. Une re-

<sup>8</sup> En octobre 2009 au Comité monétaire et financier international, en janvier 2010 dans une déclaration publique et en mars 2010 dans son allocution au Conseil d'administration du BIT.



prise sans emplois n'est pas durable; il faut maintenir aussi longtemps que nécessaire les dépenses visant à accélérer la reprise de l'emploi et pour la protection sociale. Protéger les ménages contre la pauvreté, aider les travailleurs confrontés à la précarité de leurs revenus à retrouver du travail sont des objectifs primordiaux en tant que tels, qui soutiennent la stabilité des équilibres budgétaires dans le long terme et le retour à une croissance forte, durable et équilibrée.

94. Il convient de limiter précisément et de façon crédible la durée des mesures de soutien de la demande de main-d'œuvre. A mesure que l'économie accélère son retour à la croissance, il est important de réduire les mesures de maintien dans l'emploi (par exemple, les dispositifs de réduction du temps de travail) et de privilégier les aides à l'embauche visant à renforcer l'intensité d'emploi de la croissance, en les ciblant sur les demandeurs d'emploi les plus défavorisés.
95. Un certain nombre de pays envisagent de mettre un terme, à la fin de 2010, aux mesures prises pour soutenir le revenu des chômeurs (extension de la durée des allocations de chômage). Beaucoup de chômeurs de longue durée risqueraient d'être confrontés à une situation aggravée de pauvreté et d'exclusion si cela se produit alors que le chômage demeure élevé. Si les pays optent pour le maintien des mesures exceptionnelles de soutien au revenu, il faudrait affecter des ressources supplémentaires à des programmes de retour à l'emploi d'un bon rapport coût-efficacité en faveur des chômeurs (activation) ainsi qu'à des incitations en faveur des demandeurs d'emploi.
96. Quoiqu'elle soit d'un coût élevé dans le court terme en comparaison d'un désengagement rapide ou d'une réduction des mesures, la poursuite des politiques axées sur l'emploi pourrait en fait mener à une reprise plus vigoureuse, avec des niveaux similaires de déficit budgétaire à moyen terme. Les calculs du BIT, qui sont basés sur des données pour les pays avancés, explorent l'éventualité de tels résultats (IIES, 2010).

#### *D.2 Elaborer un cadre pour une croissance forte, durable et équilibrée axée sur des emplois de qualité*

97. Améliorer la qualité de l'emploi doit être un des axes des politiques à suivre au stade de la reprise et au-delà. A Pittsburgh, les chefs d'Etat et de gouvernement du G20 ont préconisé de «placer l'emploi de qualité au cœur de la reprise». Avant la crise

déjà, on pouvait voir l'écart se creuser entre la progression économique globale et l'avancée générale du travail décent. Si à quelque chose la crise a servi, c'est qu'elle a souligné l'urgente nécessité d'accélérer la réalisation du travail décent.

98. Pour y parvenir, il faut s'employer à mieux coordonner la politique macroéconomique et la politique de l'emploi. Les chefs d'Etat et de gouvernement se sont engagés à mettre en place un processus d'évaluation réciproque du cadre pour une croissance forte, durable et équilibrée, lequel embrasse les leviers tant de la politique macroéconomique que de la protection sociale et de l'emploi. Parvenir à un niveau élevé d'emploi productif doit être un objectif de même rang que le contrôle de l'inflation, des finances publiques saines et une croissance forte. Mettre le secteur financier au service de l'économie réelle et stimuler l'investissement productif à long terme forment partie de cette approche.
99. Une évolution plus équilibrée de la productivité, des salaires et de l'emploi contribuerait à réduire la volatilité et donc à jeter les bases d'une croissance forte, durable et équilibrée telle qu'elle a été envisagée à Pittsburgh. Les gains de productivité à venir sont le critère de référence pour fixer les augmentations de salaires. Un bon système de négociations collectives s'appuyant sur des organisations d'employeurs et d'employés représentatives est un élément déterminant d'une croissance équilibrée.

#### *D.3 Appliquer une approche intégrée pour accélérer la reprise de l'emploi*

100. Bon nombre des mesures prises par les pays du G20 ont été conçues de façon intégrée et traversent toutes les catégories de l'analyse présentée ici. Le calendrier des mesures et leur agencement influent considérablement sur l'efficacité globale. Les mesures économiques et celles afférentes au marché de l'emploi interagissent de plusieurs manières. Reconnaître ces interactions pour favoriser les synergies peut orienter positivement l'évolution de l'économie, de l'emploi et de la protection sociale.
101. Des politiques de l'emploi et du marché du travail bien conçues contribuent à relever le potentiel de croissance. Les investissements d'infrastructure créent plus d'emplois par unité d'investissement lorsqu'ils sont planifiés en tant qu'éléments d'une stratégie visant au rétablissement du marché de l'emploi local par l'appui aux petites entreprises et à la formation de la main-d'œuvre. Les systèmes de protection sociale étendue sont essentiels pour

la réinsertion sur le marché du travail et la prévention de la pauvreté. Sous ses différentes formes, le dialogue social est un mécanisme clé qui garantit que les mesures soient axées sur les priorités de l'économie réelle et soient correctement mises en œuvre. Les mesures de renforcement des compétences sont utiles pour préparer la main-d'œuvre à la croissance future stimulée par l'innovation et les technologies nouvelles.

102. Plus d'un an a passé depuis que l'économie mondiale a commencé de se détériorer et que des moyens pour y remédier ont été mis en œuvre, le moment semble venu pour les pays de revoir la panoplie des mesures en vigueur dans le but d'identifier les lacunes et d'améliorer les synergies.

#### *D.4 Etablir progressivement un socle de protection sociale*

103. La protection sociale répond à un besoin essentiel; elle protège les personnes contre les aléas de la vie et permet d'atténuer les effets de la pauvreté. Elle remplit aussi un rôle économique en soutenant la demande, tout particulièrement dans les périodes de baisse des revenus. Il est avéré que, sur le long terme, la protection sociale aide à construire le capital humain et à améliorer la productivité de la main-d'œuvre, contribuant à la pérennité de la croissance économique.
104. On reconnaît de plus en plus qu'un socle de protection sociale est l'un des trois éléments nécessaires pour alléger la pauvreté, promouvoir un développement à large assise, les deux autres étant une croissance économique vigoureuse et la création rapide d'emplois. La combinaison de ces trois éléments permet d'expliquer le recul sensible de la pauvreté au Brésil, en Chine et en Inde.
105. L'établissement progressif, dans tous les pays, d'un socle de protection sociale budgétairement viable, sous la direction du G20, donnerait le signal tangible d'un engagement en faveur d'une croissance et d'un développement équilibrés au niveau mondial.

#### *D.5 Emplois verts et technologies propres: réaliser le potentiel*

106. Conscients des défis qui se posent pour réduire la dépendance à l'énergie fossile, les pays du G20 investissent lourdement dans des mesures qui leur permettront de passer graduellement à des technologies propres. L'emploi a tout à gagner à cette évolution. Pour concrétiser ces avantages potentiels, il importe d'identifier la nature de cette transition

déjà à l'œuvre dans les entreprises et sur les lieux de travail.

107. L'implication de tous les acteurs intéressés, y compris les organisations d'employeurs et de travailleurs, sera indispensable à la réussite. Les politiques et les investissements publics jouent un rôle important en ce qu'ils aideront à guider les investissements privés. De même, le dialogue social, le développement des compétences et les politiques du marché du travail sont de précieux instruments pour assurer une transition souple vers les énergies propres. Le défi majeur est de faire en sorte que le processus ne contribue pas à alourdir les coûts sous l'effet d'une pénurie de compétences et de main-d'œuvre.

#### *D.6 Mieux coordonner les politiques au niveau international*

108. Afin de conjurer une grande dépression, il a fallu déployer des efforts d'une ampleur sans précédent pour coordonner les politiques au niveau international. Il faudra faire de même pour mettre en place le cadre pour une croissance solide, durable et équilibrée, car les déséquilibres de croissance de l'emploi et des salaires au niveau national alimentent ceux qui se manifestent au niveau international.
109. Vu le degré d'interdépendance des économies au niveau mondial, rares sont les domaines d'élaboration des politiques – économie, emploi, protection sociale, environnement – à l'échelle nationale qui n'ont pas d'implications à l'échelle mondiale. C'est particulièrement vrai des pays du G20, car ils représentent globalement 85 pour cent de la production et 65 pour cent de la main-d'œuvre mondiale. Emploi, commerce, réduction de la pauvreté, lutte contre le réchauffement climatique, immigration: à l'heure de la mondialisation, tous ces domaines sont fortement interdépendants.
110. Les arguments en faveur d'une coordination plus étroite des politiques macroéconomiques, sociales et de l'emploi au niveau national valent aussi au niveau international. Il existe un besoin de rééquilibrage au niveau global afin que les politiques macroéconomiques menées au niveau international produisent leurs effets sur la demande effective mondiale nette et aboutissent à des résultats d'ensemble cohérents, à des niveaux élevés de croissance mondiale.
111. Vu la valeur de «bien public» qui s'attache à un système financier qui fonctionne bien dans une économie de marché moderne, la question de la stabilité financière sur le long terme est loin de ne concerner



que le secteur financier. La réforme du secteur financier touche à tous les aspects de l'économie, et tout particulièrement le monde du travail.

## E. Résumé

112. La thèse du présent rapport est qu'il est impératif aujourd'hui, dans les pays du G20 et, de fait, partout dans le monde, d'accélérer la reprise en privilégiant l'emploi. Cet impératif est à la mesure du défi qui s'impose à tous les pays du G20, en matière d'emploi, tant sur le plan de la quantité que de la qualité, même si l'on reconnaît l'impact des mesures prises à ce jour. Accélérer une reprise qui soit riche en emplois est un objectif atteignable. Cela suppose l'application de politiques macroéconomiques coordonnées avec soin et associées à des mesures favorisant l'emploi, le marché du travail, les compétences et la protection sociale.

113. Il ressort de l'analyse menée ici qu'une riche base de données tirées de l'expérience acquise à travers l'application d'une vaste gamme de mesures dans les pays du G20 est à la disposition des pays désireux d'en tirer parti pour la phase cruciale de la reprise qui s'amorce. La poursuite du processus d'échange d'informations et de dialogue pourrait aider à améliorer encore et soutenir les efforts requis pour accéder, au-delà de la reprise, à une croissance vigoureuse, durable et équilibrée. Bien que le bilan des dispositifs appliqués soit toujours spécifique à un contexte donné et qu'aucun éventail de politiques ne soit applicable en toutes circonstances, on dispose ici d'un corpus étoffé de connaissances qui ne cesse de croître et qui, associé à l'évaluation soignée des mesures phares prises en réponse à la crise de l'emploi, sera précieux pour guider les choix futurs.

## Références

BIT (2010): *Extending social security to all. A review of challenges and a guide to practice and strategy options* (Genève).

FMI (2009): *Global Economic Prospects and Principles for Policy Exit*, Groupe des 20, réunions des ministres des Finances et des gouverneurs des banques centrales du G20, 6-7 novembre (St. Andrews, Royaume-Uni).

Horton, Mark; Kumar, Manmohan; Mauro, Paolo (2009): *The State of Public Finances: A Cross-Country Fiscal Monitor, IMF Staff Position Note*, juillet.

HSBC Global Research (2009): *Taking Stock of Green Stimulus*, 23 novembre.

Institut international d'études sociales – IIES (2010): *Promoting employment recovery while meeting fiscal goals*, BIT (Genève), mars.

Messenger, John (2009): *Work sharing: A strategy to preserve jobs during the global jobs crisis*, TRAVAIL Policy Brief No. 1, BIT (Genève).

OCDE (2010): *OECD Employment Outlook* (OECD Publishing, Paris).

OCDE (2009): *Perspectives de l'emploi de l'OCDE. Faire face à la crise de l'emploi* (OCDE, Paris).

OCDE (2006): *Perspectives de l'emploi de l'OCDE. Stimuler l'emploi et les revenus* (OCDE, Paris).





